BStGer BB.2012.164 vom 13. November 2012

Bundesstrafgericht, 2012-11-13, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bstger_BB.2012.164

FR: TPF BB.2012.164 du 13 novembre 2012

IT: TPF BB.2012.164 del 13 novembre 2012

Regeste

Dépôt (art. 265 al 3 CPP). Mesures provisionnelles (art. 388 CPP). Effet suspensif (art. 387 CPP).

Erwägungen

E. 1
Le recours est irrecevable.

E. 2
Les requêtes en mesures superprovisionnelles sont irrecevables.

E. 3
La requête d'effet suspensif est sans objet.

E. 4
Un émolument de CHF 1'400.-- est mis solidairement à la charge des recou- rantes.

Bellinzone, le 13 novembre 2012

Au nom de la Cour des plaintes du Tribunal pénal fédéral

Le président: La greffière:

Distribution

- A. Ltd c/o B. AG - C. Ltd c/o B. AG - Ministère public de la Confédération

Indication des voies de recours Il n'existe pas de voie de recours ordinaire contre la présente décision.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.